

---

**De:**  
**Envoyé:** 14 juin 2024 14:01  
**À:**  
**Objet:** RE: 200859490 Demande d'accès à l'information, CAI N° 1035656  
**Pièces jointes:** Document, 200859490 .pdf; Avis de recours.pdf

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 8 février dernier, concernant la compagnie Tria.

Vous trouverez en pièces jointes le document visé par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Direction de l'accès à l'information**

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les  
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

Collaboration

Expertise

Rigueur

Leadership

Innovation

Passion

DESTINATAIRE : Madame Sylvie Laurence  
Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie

EXPÉDITEUR : Guy Gosselin, chimiste

DATE : Le 18 novembre 2014

OBJET : Analyse des résultats du programme de suivi des concentrations de particules en suspension (PST) dans le secteur industriel de Candiac et de La Prairie du 18 juillet 2013 au 9 novembre 2013

*N/Réf: SAVEX-13864*

Suite à votre demande du 26 mars 2012, le comité ExpAir a proposé un programme de suivi des particules en suspension (PST) dans le secteur industriel de Candiac et de La Prairie. Ce projet vise à évaluer l'importance des différentes sources industrielles ou autres de poussières affectant les résidences près de ce site.

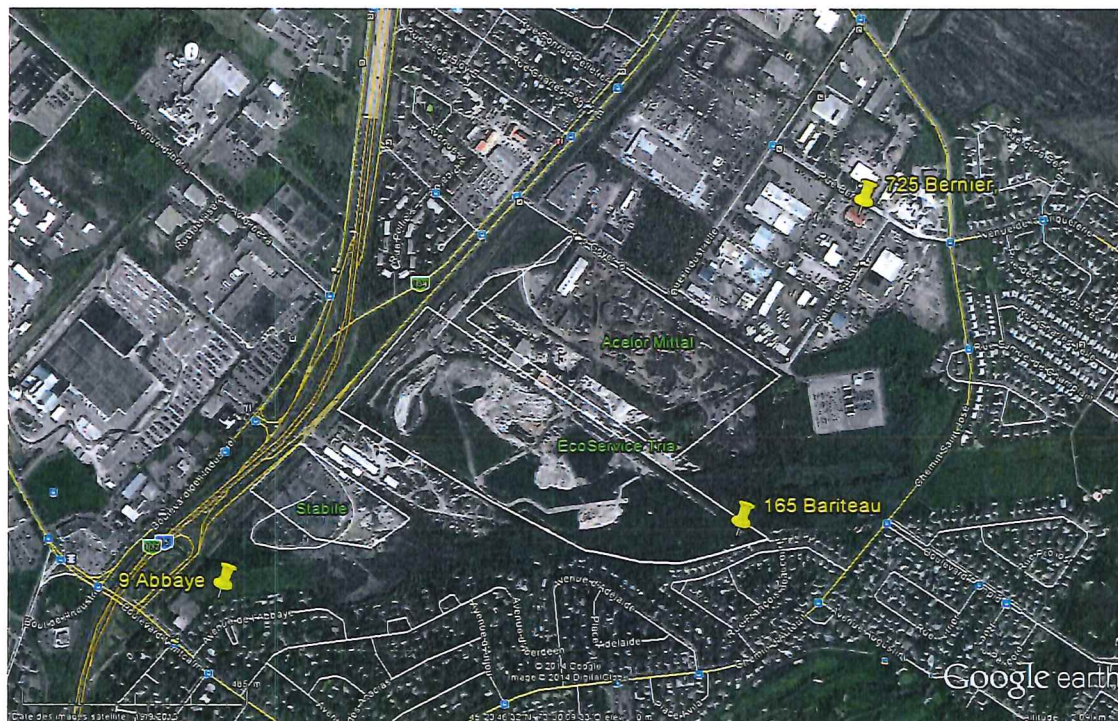
Il s'agit d'un centre de tri ainsi que d'un lieu d'enfouissement situés à La Prairie, adjacents aux quartiers résidentiels de Candiac et de La Prairie. Depuis plusieurs années, les résidants se plaignent d'odeurs, de bruit et de poussières, surtout depuis la dernière année où ces incon vénients se sont intensifiés. À cet effet, le TAGA (Analyseur de Gaz Atmosphérique à l'état de Traces) a été dépêché sur les lieux à trois reprises. La Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie a analysé des fiches d'odeurs récoltées auprès du public et des techniciens du Ministère. Cette étude a été réalisée par M. Gilles Boulet du Service des avis et de expertises (SAVEX).

Suite à une visite sur les lieux et à l'aide de la rose des vents établie en fonction des conditions enregistrées à la station d'Environnement Canada à Dorval, l'équipe a identifié trois sites permettant une triangulation qui devrait permettre d'identifier la source des poussières.

À chaque station, un échantillonneur de type haut débit (Hi vol.) a été installé afin de réaliser des prélèvements de poussières pendant l'été 2013. La fréquence d'échantillonnage était à intervalle de trois jours, et d'une durée de 24 heures, en relation avec la norme du Règlement de l'assainissement de l'atmosphère (RAA) qui établit une

valeur maximale de PST de  $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$  par 24 heures. Une station météo mobile a été érigée sur le site de la rue Bariteau.

### *Parc avec l'emplacement des stations de mesure*



Pour chaque station, il est possible de déterminer la direction des vents soulevant les poussières des installations du parc industriel vers les stations.

La rose des vents générale produite d'après les données de l'aéroport de Dorval, permet de déduire que les stations de l'Abbaye et de Bernier peuvent, tour à tour, être considérées comme des stations en amont ou en aval des sources soupçonnées. En annexe I, on trouvera la rose des vents sur laquelle s'est appuyée la réflexion sur l'emplacement des stations.

### **Le suivi**

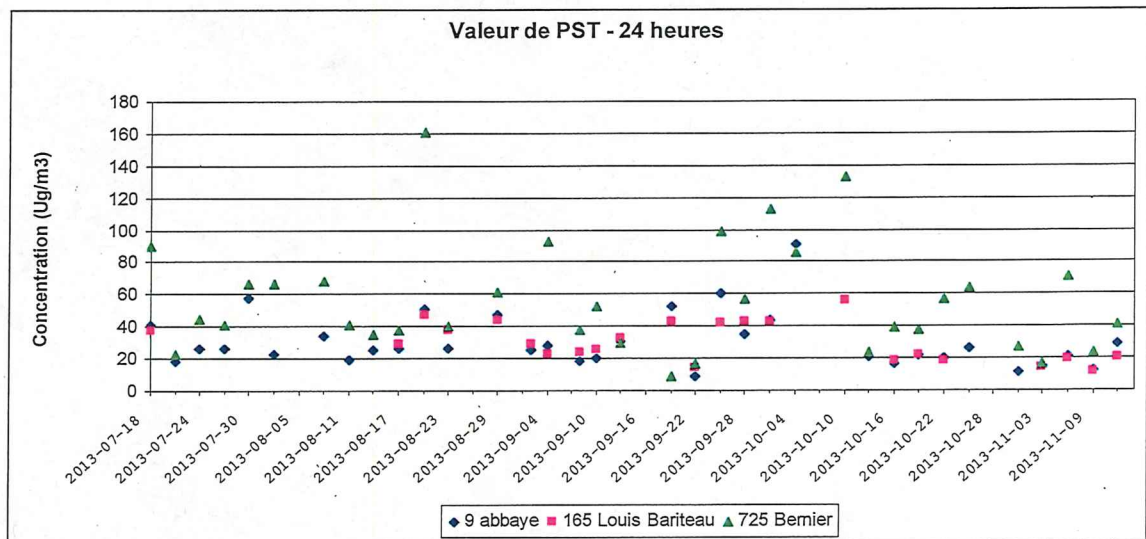
À chaque station, les particules ont été mesurées pendant 24 heures aux trois jours, du 18 juillet au 12 novembre 2013. Le Ministère a réalisé un total de 91 prélèvements répartis entre les trois stations. Seulement deux dépassements de la norme de PST ont été observés et ce, à la station Bernier le 20 août et le 10 novembre 2013, ce qui ne représente que 2,2 % des mesures réalisées autour de tout le périmètre. À titre indicatif, le tableau suivant présente, pour chaque station, la valeur moyenne, la médiane, le minimum et le maximum mesurés, le nombre d'observations et le nombre de dépassements.

## Mesure des Particules

| Date      | 9 Abbaye<br>06771        | 165 Louis Bariteau<br>06772 | 725 Bernier<br>06773 |
|-----------|--------------------------|-----------------------------|----------------------|
|           | $\mu\text{g}/\text{m}^3$ |                             |                      |
| Moyenne   | 30                       | 30                          | 56                   |
| Moy. Géo. | 27                       | 27                          | 47                   |
| Minimum   | 9                        | 11                          | 9                    |
| Maximum   | 91                       | 56                          | 161                  |
| n         | 34                       | 23                          | 34                   |

En annexe II, on trouvera le détail des mesures réalisées à chaque station. Ces données sont compilées dans le graphique suivant qui combine les trois stations et les mesures réalisées au cours du temps.

*Mesure des particules pour la période de juillet à novembre 2013*



Le graphique permet d'identifier les deux valeurs au-dessus de la norme quotidienne. On constate aussi que généralement, les poussières mesurées à la station Bernier semblent plus élevées que les deux autres stations.

### Source des poussières

Afin de tenter d'identifier la source des poussières, nous avons procédé à une analyse plus fine des données. Pour chaque station, la première étape consistait à calculer, pour chaque

journée de mesure, le nombre d'heures où ces stations étaient soumises à des vents provenant de Stable, de Écoservice Tria et de Acelor Mittal.

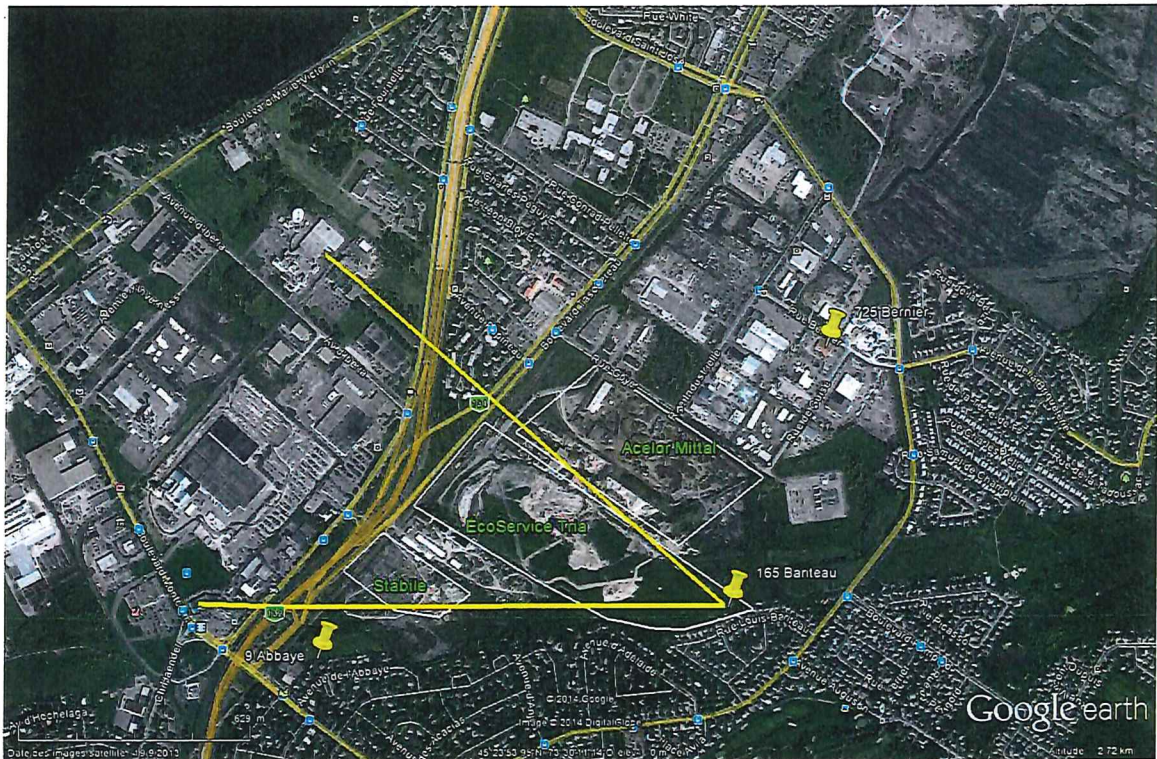
Tel que prévu dans le dispositif, pour les stations Bernier et de l'Abbaye, il est impossible de discriminer une source provenant du parc industriel. Par ailleurs pour la station Barteau, on peut séparer le parc industriel en deux zones, soit, d'une part, les vents déplaçant des poussières de Acelor Mittal et, d'autre part, les vents provenant de la zone de Stable et de ÉcoService Tria.

Les deux figures suivantes permettent de bien visualiser les directions de vent choisies pour l'analyse des sources de poussières dans le parc.

L'analyse graphique confirme que ces deux stations ne permettent pas de discriminer les opérations au sein du parc. Par ailleurs, leur situation permet de vérifier si le parc est la seule source de poussières dans le secteur.



### *Influence du parc sur la station Bariteau*

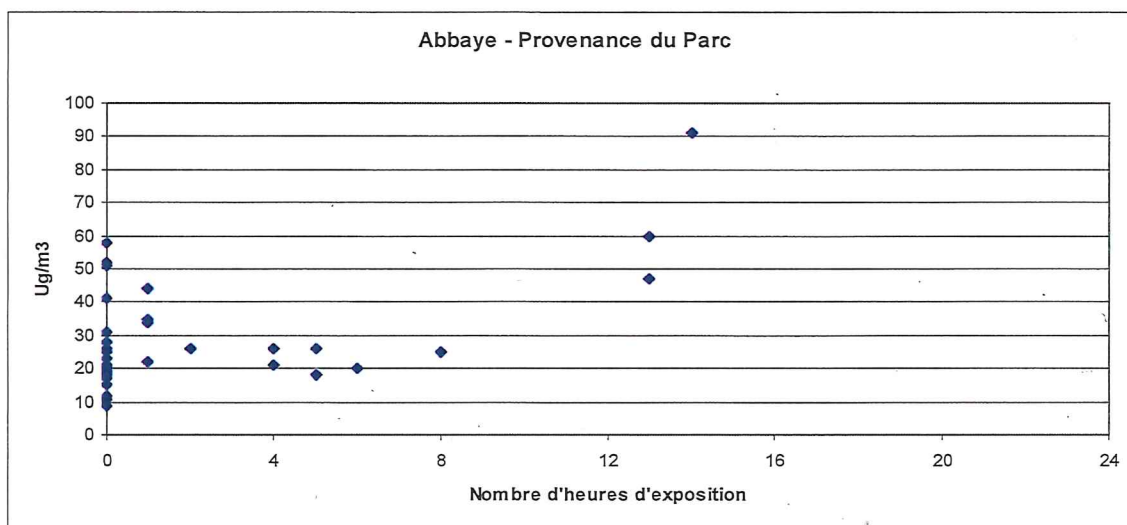


Pour la station Bariteau, le positionnement permet de séparer l'influence des opérations de ÉcoService Tria (secteur sud) des autres (secteur nord) se déroulant dans le parc. L'orientation des vents, prise en compte lors des calculs, a été resserrée afin de polariser l'attention vers le sud du secteur et de retirer l'influence de Acelor Mittal.

Pour chaque station, nous avons produit un graphique où l'on identifie la teneur en PST mesurée, une journée donnée, en fonction du nombre d'heures totales où les vents provenaient des zones ciblées. Cette approche permet d'établir que si les teneurs en PST sont plus élevées lorsque le nombre d'heures d'exposition à une source est plus grand, on peut penser que la source soupçonnée est un contributeur significatif dans la teneur en particules.

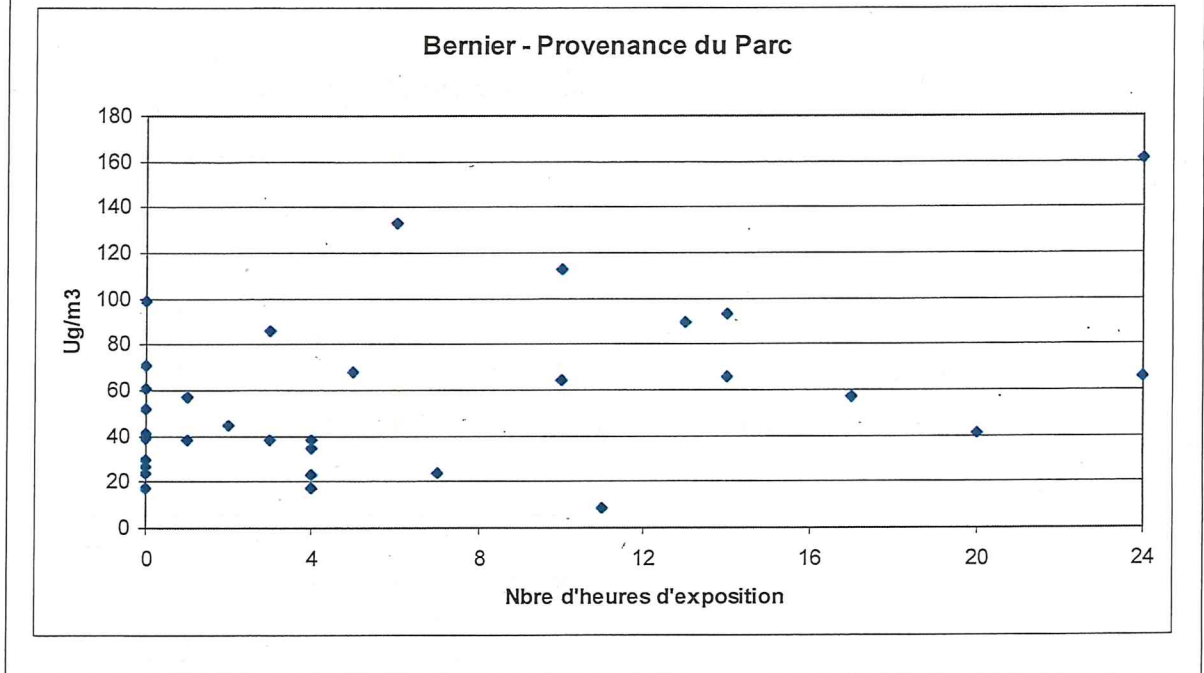
La première station évaluée est celle de l'Abbaye qui se situe au sud ouest du Parc près des autoroutes.

*Relation entre le nombre d'heures d'exposition au vent provenant du parc et la teneur en particules*



On constate qu'il y a effectivement eu présence de valeurs de particules plus élevées les trois journées où la station est exposée aux vents provenant directement du parc. Par ailleurs, lorsque la station est soumise à 8 heures ou moins d'exposition, il ne semble pas exister de relation entre le nombre d'heures exposées et la valeur de particules. De plus, un grand nombre de valeurs avec des teneurs similaires se retrouve dans d'autres orientations de vent (0 heure d'exposition en provenance du parc), ce qui laisse supposer que la station est soumise à une autre influence relativement importante en regard des particules.

*Résultats provenant de la station Bernier au nord est du parc*

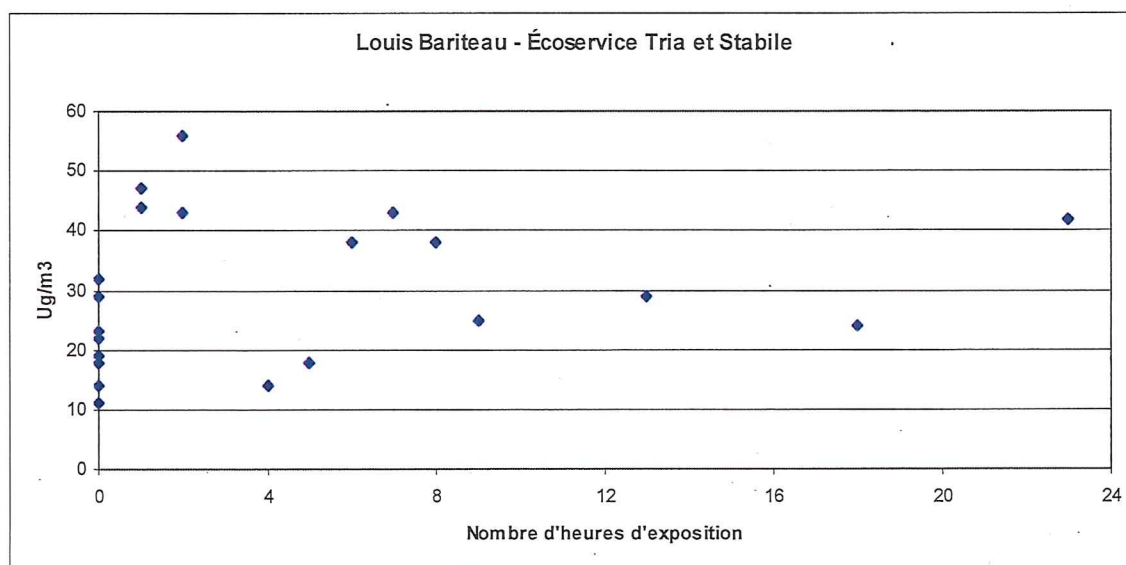


On constate un comportement similaire. Par contre, la station semble être soumise plus fréquemment à des vents provenant des installations du parc. Les deux valeurs de particules ayant dépassé la norme proviennent de cette station. La valeur la plus élevée de dépassement est d'ailleurs associée à une journée où les vents ont soufflé pendant 24 heures du parc vers la station. On ne note pas de relation entre les PST mesurées et le nombre d'heures de vent en provenance du parc.

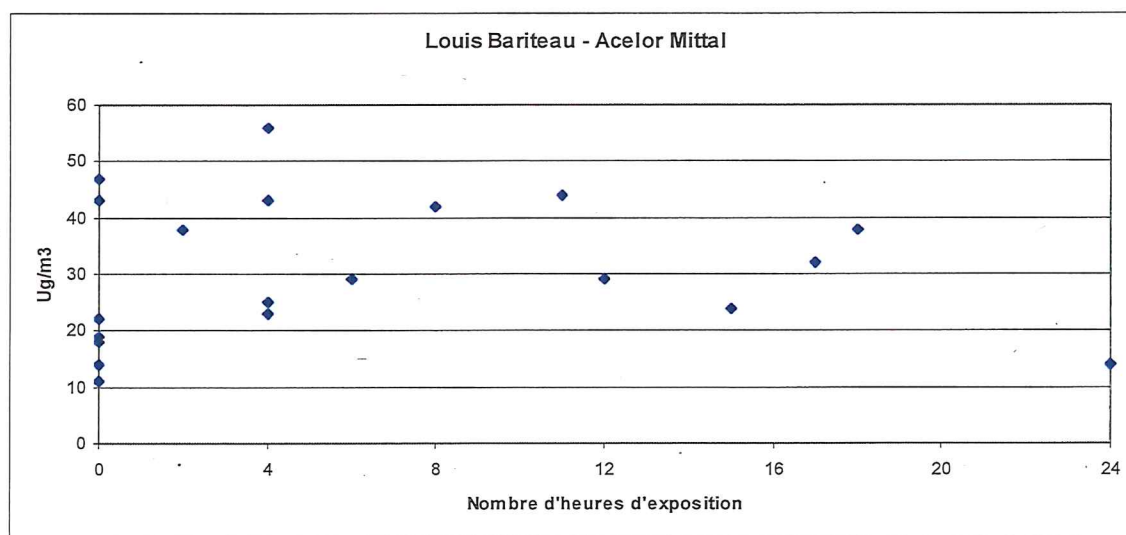
La dernière station est celle de Bariteau qui a été positionnée dans un axe permettant de faire une discrimination spatiale entre Acelor Mittal et ÉcoService Tria.



*Particules en suspension en fonction du nombre d'heures d'exposition aux vents en provenance de Écoservice Tria*



*Particules en suspension en fonction du nombre d'heures d'exposition aux vents en provenance de Acelor Mittal*



Ces deux graphiques nous indiquent que les poussières mesurées en fonction du nombre d'heures d'exposition aux deux zones identifiées ne permettent pas de mettre en évidence une relation directe entre le nombre d'heures d'exposition et la quantité de poussières mesurées.

Pour chaque station, le calcul d'une rose de pollution qui pourrait nous aider à comprendre la situation, est limité par le fait que nous n'avons qu'une trentaine de résultats pour couvrir une plage de 360 degrés par station. Celles-ci sont tout de même présentées à titre indicatif, en III.

Le dispositif nous permet de confirmer que les stations sont situées dans un environnement où plusieurs sources de poussières sont présentes mais que la norme en poussières du RAA est respectée.

### **Conclusion**

Le suivi réalisé nous indique que pour la **station Bariteau**, il est possible d'associer les valeurs de poussières mesurées avec des zones spécifiques du parc (Acelor Mittal, Écoservice Tria). Mais on constate, par les analyses graphiques et les roses de pollution, l'existence de sources de poussières provenant de l'extérieur du parc. Ce qui nous laisse envisager que nous avons affaire à un processus impliquant plusieurs sources.

La **station Bernier** est celle qui a enregistré les valeurs maximales. L'une s'est produite après six heures d'exposition, et la valeur la plus haute, après 24 heures d'exposition. Par contre, le comportement général des données ne permet pas de mettre en évidence que ces poussières proviennent essentiellement du parc, ce qui, encore une fois, pointe vers l'existence de plusieurs sources pour l'émission des poussières.

La **station de l'Abbaye**, quant à elle, présente une situation plus particulière. On note encore une fois que la relation de la teneur avec le nombre d'heures d'exposition ne permet pas de cibler seulement le parc comme origine des poussières. La rose de pollution indique qu'une source importante de poussières pour la station serait située au nord ouest de celle-ci. Dans les faits, la station est effectivement proche de grands axes routiers et d'un échangeur qui pourrait être une source importante de poussières.

L'étude réalisée à l'été 2013 démontre que les stations de surveillance mises en place ne sont pas soumises à l'influence d'une unique source de contamination. C'est un milieu où plusieurs sources sont présentes et les dispositifs d'échantillonnage utilisés n'ont pas été en mesure de faire apparaître une source de contamination principale.

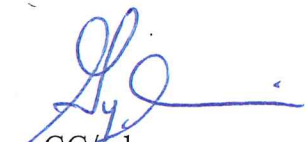
Les données de la station de l'Abbaye permettent de supposer que les activités de transports liées à la présence de voies de service, d'échangeurs et d'autoroutes dans le secteur, sont aussi un contributeur des poussières mesurées.

La norme en poussières de  $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$  par 24 heures du RAA est respectée.

### **Recommandations**

En considérant le grand nombre d'activités susceptibles d'émettre des poussières, si la Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie désire pousser plus à fond l'identification des sources et leur impact sur la population située à proximité du parc

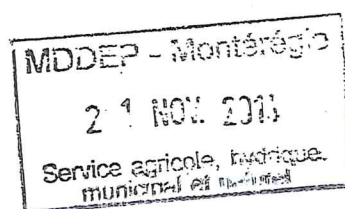
industriel, l'avenue s'offrant à elle serait de réaliser un suivi plus fin avec des échantillonneurs permettant des mesures horaires (minutes ou heures). La même approche analytique devrait alors permettre de mieux identifier la relation entre les PST et les vents dominants et ainsi de mieux évaluer les impacts.



GG/ml

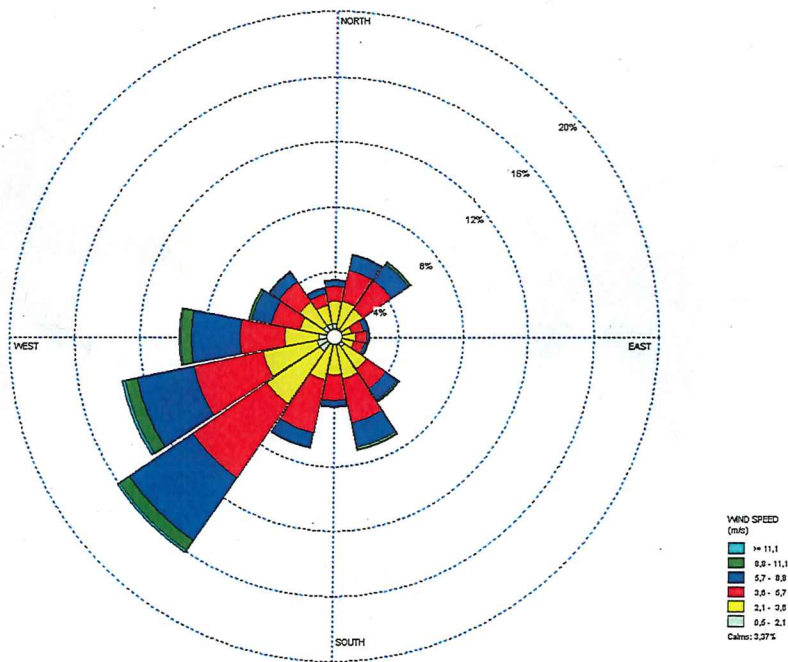
c.c.

p.j. Annexes I, II et III



# Annexe I

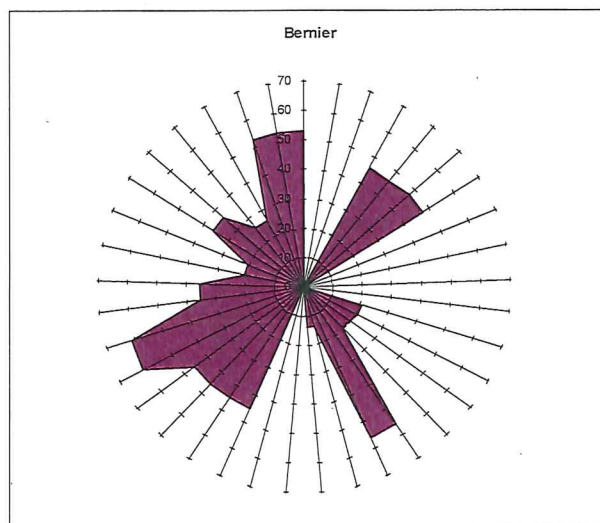
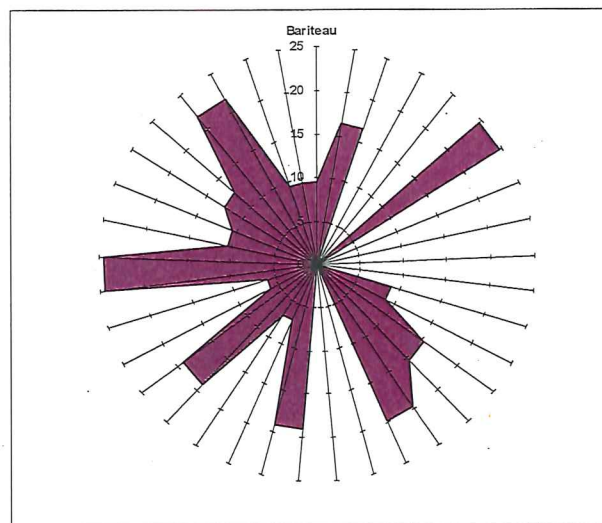
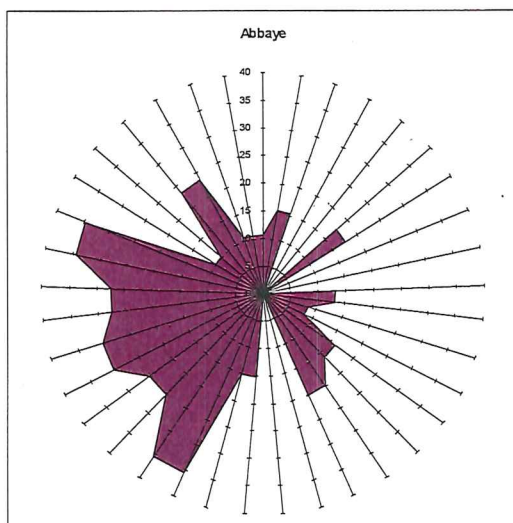
Rose des vents utilisée pour le positionnement des sites d'échantillonnage



Note du 20 mars 2012 de Gilles Boulet (no SAVEX-12132)

## Annexe II

Rose de pollution calculée pour les trois stations



Le nombre relativement restreint de données ne permet pas d'obtenir une rose de pollution où des résultats seraient enregistrés sur 360 degrés.

## Annexe III

Valeur de PST (mesure sur 24 heures)

| Date       | 9 Abbaye<br>06771        | 165 Louis Bariteau<br>06772 | 725 Bernier<br>06773 |
|------------|--------------------------|-----------------------------|----------------------|
|            | $\mu\text{g}/\text{m}^3$ |                             |                      |
| 2013-07-18 | 41                       | 38                          | 90                   |
| 2013-07-21 | 18                       |                             | 23                   |
| 2013-07-24 | 26                       |                             | 45                   |
| 2013-07-27 | 26                       |                             | 41                   |
| 2013-07-30 | 58                       |                             | 66                   |
| 2013-08-02 | 23                       |                             | 66                   |
| 2013-08-08 | 34                       |                             | 68                   |
| 2013-08-11 | 19                       |                             | 41                   |
| 2013-08-14 | 25                       |                             | 35                   |
| 2013-08-17 | 26                       | 29                          | 38                   |
| 2013-08-20 | 51                       | 47                          | 161                  |
| 2013-08-23 | 26                       | 38                          | 40                   |
| 2013-08-29 | 47                       | 44                          | 61                   |
| 2013-09-02 | 25                       | 29                          |                      |
| 2013-09-04 | 28                       | 23                          | 93                   |
| 2013-09-08 | 18                       | 24                          | 38                   |
| 2013-09-10 | 20                       | 25                          | 52                   |
| 2013-09-13 | 31                       | 32                          | 30                   |
| 2013-09-19 | 52                       | 43                          | 9                    |
| 2013-09-22 | 9                        | 14                          | 17                   |
| 2013-09-25 | 60                       | 42                          | 99                   |
| 2013-09-28 | 35                       | 43                          | 57                   |
| 2013-10-01 | 44                       | 43                          | 113                  |
| 2013-10-04 | 91                       |                             | 86                   |
| 2013-10-10 |                          | 56                          | 133                  |
| 2013-10-13 | 21                       |                             | 24                   |
| 2013-10-16 | 17                       | 18                          | 39                   |
| 2013-10-19 | 22                       | 22                          | 38                   |
| 2013-10-22 | 20                       | 18                          | 57                   |
| 2013-10-25 | 26                       |                             | 64                   |
| 2013-10-31 | 11                       |                             | 27                   |
| 2013-11-03 | 15                       | 14                          | 17                   |
| 2013-11-06 | 21                       | 19                          | 71                   |
| 2013-11-09 | 12                       | 11                          | 24                   |
| 2013-11-12 | 29                       | 20                          | 41                   |
| Moyenne    | 30                       | 30                          | 56                   |
| Moy. Géo.  | 27                       | 27                          | 47                   |
| Minimum    | 9                        | 11                          | 9                    |
| Maximum    | 91                       | 56                          | 161                  |
| n          | 34                       | 23                          | 34                   |